

Disposer d'une information pointue sur vos actifs immobiliers en **santé**

VOS ENJEUX

Dans le cadre d'une réflexion stratégique d'arbitrage, d'un projet de transaction ou pour répondre à des besoins récurrents en matière de gestion financière, vous faites régulièrement appel aux conseils et aux expertises de professionnels.

Les spécificités techniques des actifs de santé et l'évolution rapide des conditions de marché rendent d'autant plus critique le choix d'un expert pouvant assurer des prestations de qualité irréprochable.

- Sur quelles valeurs vous appuyer pour élaborer une stratégie d'optimisation, reconversion ou externalisation de vos actifs de santé ?
- Comment identifier les marges de manœuvre de vos établissements ?
- Comment répondre aux exigences de transparence des marchés ?

Pour répondre à ces questions, vous conseiller et vous accompagner dans la valorisation et l'évaluation de vos actifs nationaux liés aux métiers de la santé,

Jones Lang LaSalle met à votre disposition une équipe d'experts dédiés, expérimentés et rompus à l'étude et la valorisation de cette classe d'actifs.

Particulièrement reconnu pour la qualité de nos prestations sur les actifs de bureaux de grande valeur et les portefeuilles complexes, nous sommes également spécialisés sur l'immobilier de la santé dans son ensemble, qu'il s'agisse de sites hospitaliers, cliniques (MCO, PSY, SSR), maisons de retraites, EHPAD, mais aussi bureaux, entrepôts, zones de stockage, réserves foncières.

L'organisation de notre Pôle Santé, associant des compétences en évaluation immobilière et des connaissances techniques et financières, vous assure efficacité et réactivité, quels que soient votre problématique, le type ou la taille de votre patrimoine. Selon vos besoins, nous apportons des solutions adaptées dans le cadre de reporting financier, de comptabilité IFRS, de réglementation, de financement, de projets de transaction, d'acquisition... Nous nous attachons à imaginer des réponses sur mesure et innovantes s'adaptant parfaitement à vos attentes, en terme d'analyse ou de reporting.

Chaque année, nous expertisons plus de 3 500 immeubles d'une valeur globale de plus de 45 Milliards d'Euros. Pour vous garantir la précision et l'objectivité de nos expertises, nos missions sont réalisées conformément aux règles standards de la profession (Charte de l'Expertise, RICS, TEGo-VA...). Elles s'appuient sur l'efficacité et la réactivité de nos équipes, notre souci de transparence et de confidentialité.

« ... une équipe d'experts dédiés expérimentés »

Toutes nos expertises sont menées au sein de l'entité juridique indépendante Jones Lang LaSalle Expertises, membre actif de l'AFREXIM (Association Française des Sociétés d'Expertise en Evaluation Immobilière). Notre déontologie

inspirée de la culture Anglo-Saxonne et les dispositifs spécifiques déployés en interne répondent parfaitement aux exigences de nos clients en termes de transparence et de confidentialité.

Afin d'ancrer nos évaluations dans la réalité des marchés et d'anticiper au plus juste ses évolutions, nous nous appuyons sur la connaissance des actifs et des transactions de Jones Lang LaSalle, et les analyses prospectives réalisées par notre équipe Etudes & Recherche au niveau national et européen.

Nos experts utilisent des logiciels de modélisation et de simulation performants, sélectionnés pour répondre aux attentes de nos clients nationaux et internationaux. Ces outils d'analyse permettent également aux auditeurs de comprendre l'évolution des valeurs, la sensibilité du patrimoine à d'éventuels mouvements des marchés. Au-delà d'une prestation d'expertise en valeur, nous sommes en mesure de vous présenter une analyse de la performance de vos actifs, afin de vous apporter une valeur ajoutée supplémentaire qui constitue un outil précieux pour votre communication financière.

NOS RÉFÉRENCES



Orpéa Clinéa : Le Pôle Santé de Jones Lang LaSalle Expertises intervient sur le patrimoine susceptible d'être acheté par le Groupe ORPEA dans le cadre de sa croissance externe permanente. Jones Lang LaSalle procède également à l'expertise d'une partie significative du patrimoine existant du Groupe dans le cadre de sa comptabilité annuelle. Intervention semestrielle.



Société de gestion du groupe WEINBERG : Jones Lang LaSalle Expertises a été retenue dans le cadre de la création de l'OPCI Capital Pierre Retraite Santé, dédié à la Santé. Le Pôle Santé de Jones Lang LaSalle Expertises est également mandaté pour déterminer la valeur vénale des actifs préalablement à leur apport à l'OPCI



GE Capital : Le Pôle Santé de Jones Lang LaSalle Expertises a été retenue pour déterminer la valeur locative et la valeur vénale d'un Ehpad dans le cadre d'une sortie de crédit-bail



Icade : Le Pôle Santé de Jones Lang LaSalle Expertises procède à la valorisation de la totalité du patrimoine propriété du Groupe Icade dans le cadre de sa comptabilité annuelle. Intervention semestrielle

CONTACTS

Fabrice LEGER

Directeur

Tél. : +33 (0)1 40 55 15 52

Mobile. : +33 (0)6 17 53 03 49

Email : fabrice.leger@eu.jll.com

Aurélien VALENCIA

Expert Senior

Tél. : +33 (0)1 40 55 15 61

Mobile. : +33 (0)6 07 12 65 97

Email : aurelie.valencia@eu.jll.com